

JEUDI 28 MARS 2019

LA TRAVERSEE DES COURS D'EAU EN BRETAGNE A L'EPOQUE ROMAINE

Par Jean-Yves Eveillard

Résumé : Michèle Le Bourg



Figure 1 : Jean-Yves Eveillard avant sa conférence aux côtés de François Sallou, Michèle Le Bourg, Liliane Le Gac

Le professeur Jean-Yves Eveillard est spécialiste des voies romaines, sujet qui a donné lieu à l'écriture d'un ouvrage : les voies romaines en Bretagne. A la demande de François Sallou, fondateur de l'ARSSAT, la conférence s'attachera à la traversée des cours d'eau, question très dépendante de la connaissance du tracé des voies romaines.

Franchir un cours d'eau dans l'antiquité, représentait une vraie question et un évènement émotionnel. Un cours d'eau constitue une puissance bénéfique ou non, objet de multiples représentations comme celle découverte dans un sanctuaire romain en 1980. D'autres exemples illustrent cette puissance de l'eau selon des symboliques différentes ou même déifiée. Plusieurs objets issus des travaux de Joachim Gaultier du Mottay (1810-1883), Président de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, en donnent une bonne compréhension. Des offrandes, le plus souvent sous formes de pièces jetées, exprimaient les remerciements à la divinité protectrice lors des passages d'eau.

Antérieurement à l'époque romaine une épée, objet d'offrande, a été attestée à l'âge du bronze. De nos jours des pièces sont encore jetées dans l'eau de certaines fontaines pour exhausser un vœu.

Le moyen technique de franchissement des cours d'eau utilisé par les romains a pris diverses formes :

1. Les passages à gué :

Définitions scientifiques et sources dans plusieurs textes d'auteur de références. Le territoire de Bretagne est parcouru de nombreux fleuves côtiers guéables tels que la Vilaine, le Blavet, l'Aulne, l'Odet, le Léguer, le Trieux, la Rance.

Au nord de Carhaix, le passage de Sainte-Catherine, se situe au carrefour de deux voies romaines, l'une vers le Yaudet et l'autre vers Port-Blanc. Sur la voie de Carhaix à Plestin-les-Grèves, le gué de traversée de la rivière le Guic, affluent du Léguer, a été découvert par le groupe « recherche » de l'ARSSAT.

2. Les traversées plus complexes des rias et des estuaires :

A l'époque romaine, elles se faisaient dans certains lieux, à marée basse si le retrait de la mer était suffisant pour un passage à gué, ce qui n'était pas sans danger. Il existait aussi des passeurs qui effectuaient les passages des hommes et des animaux par bac.

3. La question des ponts :

Les romains avaient une réputation d'excellents bâtisseurs mais aucun vestige de ponts construits en bois n'a été retrouvé. Les constructions en pierre étaient réservées aux aqueducs à l'image de celui de Carhaix-Plouguer.

Selon les découvertes de Gilles Leroux, archéologue et chercheur au CNRS, entre 1991 et 2002, il y aurait eu deux ponts construits en bois en Bretagne et notamment au sud de Rennes, sur la voie romaine de Rennes à Angers.

En conclusion, Monsieur Eveillard nous dit qu'il reste encore de belles découvertes à faire.



Figure 2 : A l'issue de conférence, questions de François Sallou à Jean-Yves Eveillard

Crédit photo : Michel Urien